



Association **NON au POCL**

Oui aux Solutions Alternatives

Jars, le 7 novembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

POCL : La vérité enfin dévoilée!

L'association « **Non au POCL, Oui aux alternatives** » réagit à l'article paru dans « La Montagne » le 27 octobre 2016.

Les déclarations du président de l'agglomération de Clermont-Ferrand, tenues le 25 octobre dernier, suite à la réunion du comité de pilotage de la LGV POCL, nous éclairent sur la réalité de ce projet :

- 1) **la vraie raison d'être du POCL** : *« l'enjeu d'une ligne à grande vitesse, c'est d'aller le plus vite possible entre deux points, et pas de s'arrêter à toutes les gares. Sinon, on appelle cela un Intercités... »*
→ On en déduit donc que le POCL n'a pas vocation à desservir les territoires intermédiaires.
- 2) **les désaccords et les rivalités d'intérêts entre les acteurs du POCL.**
→ Alors que l'Etat transfère sur ces mêmes acteurs la gestion des Intercités, tel que le Paris Nevers Clermont-Ferrand.
- 3) **l'obstination à présenter le POCL comme l'unique et indispensable solution** « *Il serait mortifère de ne rien faire car cette LGV est indispensable.* »
→ *Qui a pour conséquence le refus d'ouvrir le débat sur la modernisation du réseau ferroviaire existant comme alternative judicieuse, d'application beaucoup plus rapide, moins onéreuse et profitable à tous, comme les USA le font maintenant avec l'achat de trains Alstom roulant à 220 km/h sur des lignes existantes modernisées. Les enjeux de l'emploi sont présents sur tous les territoires et pas seulement dans les très grandes villes.*
- 4) **le silence sur le financement qui en dit long**
→ Le 5 octobre dernier, au Sénat, lors de la *Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable*, présidée par le sénateur Rémy Pointereau, le ministre des transports, Alain Vidalies, a déclaré que **SNCF Réseau ne financerait plus les nouvelles LGV** compte tenu de son endettement avoisinant les 50 milliards, compte tenu du rattrapage à effectuer pour l'entretien des lignes existantes et compte tenu désormais de l'application stricte de la règle d'or budgétaire : financements égaux recettes. De ce fait, pourquoi le financement du POCL n'est pas explicité par ses promoteurs? Comment ces mêmes acteurs du ferroviaire vont-ils pouvoir financer simultanément le réseau existant et le POCL? Y-aurait-il une voie de trop?

Association NON au POCL, déclarée à la Préfecture du Cher sous le N° W 1810033706

Siège : Mairie de Jars Route de Sury es Bois 18260 JARS, mail : contact@non-au-pocl.fr

Présidente : Nelly DEQUESNE. Vice-Président : Alfred de LASSENCE.

Secrétaire : Robert MILETA. Trésorière : Yasmine PERRIN



Association **NON** au **POCL** *Oui aux Solutions Alternatives*

Depuis sa création, l'association « **Non au POCL, Oui aux alternatives** », dénonce l'illusion du « tout TGV » promis aux populations des villes (Nevers, Moulins, Bourges, Orléans...) et alerte sur les conséquences pour l'équilibre des territoires (déficit budgétaire, emploi, qualité de vie, vitalité des zones rurales, environnement).

L'association demande l'abandon du POCL, projet d'un autre temps, en faveur de la mise en œuvre d'un grand projet s'appuyant sur la modernisation du réseau ferroviaire existant. **Les voies et les gares existent déjà, les rails et les services ne demandent qu'à être modernisés pour que les trains performants irriguent tous les territoires et profitent à tous.**

« Non au Pocl, Oui aux alternatives » ne fait pas de lobbying. Elle est une association qui informe en toute transparence auprès des élus et des citoyens pour que le projet « *titanesque, sur les plans financier et technique* » (selon le mot du Président de l'agglomération de Clermont-Ferrand) et inutile du POCL soit abandonné au profit de la rénovation du réseau, projet raisonnable financièrement.

Parce que le progrès, le vrai, doit être utile à tous.

Contacts presse : Alfred de Lassence 06.76.12.40.76, Robert Mileta 06.83.34.09.86

contact@non-au-pocl.fr

<http://non-au-pocl.fr>

Article paru dans La Montagne, le jeudi 27 octobre 2016

TGV Pocl : le maire de Clermont-Ferrand met en garde la Région Centre !

Après le comité de pilotage du projet de ligne à grande vitesse Paris/Orléans/Clermont/Lyon, qui s'est réuni mardi, le président de l'agglomération et maire de Clermont-Ferrand Olivier Bianchi appelle les Orléanais et les élus de la Région Centre à prendre leurs responsabilités.

Jusqu'alors, appuyé par l'association TGV Grand Centre Auvergne, le lobbying a été massif en région Centre pour défendre l'option du tracé ouest dans le projet de ligne à grande vitesse (LGV) Paris/Orléans/Clermont/Lyon (Pocl). Au point d'obtenir, au printemps dernier, du Premier ministre Manuel Valls l'autorisation d'engager une nouvelle étude pour choisir entre médian et ouest.

Mardi 25 octobre, un comité de pilotage rassemblant les Régions concernées, la SNCF et SNCF Réseau, ainsi que, pour la première fois, les représentants des agglomérations, a acté l'engagement de cette nouvelle étude, à réaliser en 2017, pour un arbitrage par le

Association NON au POCL, déclarée à la Préfecture du Cher sous le N° W 1810033706

Siège : Mairie de Jars Route de Sury es Bois 18260 JARS, mail : contact@non-au-pocl.fr

Présidente : Nelly DEQUESNE. Vice-Président : Alfred de LASSENCE.

Secrétaire : Robert MILETA. Trésorière : Yasmine PERRIN



Association **NON au POCL** *Oui aux Solutions Alternatives*

gouvernement en 2018-2019.

Seul hic, mardi, la Région Centre n'était politiquement pas représentée à ce comité de pilotage, et la question de savoir si elle participera au financement reste, pour l'heure, en suspend. En sachant que le coût, 500.000 euros, est pris en charge à 50% par l'Etat, la moitié restante étant financée par les Régions concernées par le tracé : Ile-de-France, Centre, Bourgogne et Auvergne-Rhône-Alpes.

« Il s'agira de la dernière étude portant sur le tracé central et il faudra s'y tenir. Ce n'est pas parce qu'on est déçu qu'il faut à chaque fois remettre en cause une étude. Orléans, qui a vingt-cinq trains par jour à 55 minutes de Paris, n'a pas les mêmes priorités que l'Auvergne, et la Région Centre ne peut pas tout bloquer parce que le tracé médian ne lui va pas, prévient Olivier Bianchi. Si la Région Centre refuse de participer à ce financement, je demanderai aux élus de Clermont Co de l'inscrire au budget de l'agglomération. Quoi qu'il arrive, il faudra se mettre d'accord, sinon à force d'attendre nous finirons pas tout perdre. En ce sens, je partage la position du maire de Moulins ».

Affirmant qu'il va se "battre dans ce dossier", notamment pour défendre le tracé médian, et pour "ne pas perdre de temps", le président de Clermont communauté annonce avoir chargé l'un de ses directeurs à l'agglomération pour assurer le suivi du projet et le lobbying.

Il serait mortifère de ne rien faire car cette LGV est indispensable

Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand

"La bonne nouvelle (avant la longue séquence électorale de 2017, durant laquelle il ne se passera pas grand chose, Ndlr), c'est que le dossier est relancé, et nous le devons au gouvernement de Manuel Valls, ainsi qu'au préfet coordonnateur, déclare Olivier Bianchi. Nous avons beaucoup entendu la Région Centre, nous allons maintenant beaucoup entendre Clermont".

[Où en est le projet ?](#)

"C'est un chantier titanesque, sur les plans financier et technique, insiste Olivier Bianchi. Il serait mortifère de ne rien faire car cette LGV est indispensable. Elle l'est pour Clermont, pour l'aire métropolitaine, pour l'Auvergne. L'enjeu, c'est d'être à deux heures de la capitale parisienne. C'est important pour des groupes comme Michelin ou Limagrain. C'est ce que j'entends quand j'échange avec les acteurs du monde économique. Il faut l'aéroport et une liaison à grande vitesse pour rejoindre Lyon et Paris. En sachant que l'enjeu d'une ligne à grande vitesse, c'est d'aller le plus vite possible entre deux points, et pas de s'arrêter à toutes les gares. Sinon, on appelle cela un Intercités..." Cédric Gourin